

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 07 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 07 décembre à 20 heures 30 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Estelle Trémouhêac donne procuration à Christophe Martin

Date de convocation : 01 décembre 2023

Secrétaire de séance : Nadège Rivoire

OBJET : Demande de subvention : enveloppe solidarité

Mme la Maire expose qu'elle souhaite solliciter une subvention auprès du département de la Loire, dans le cadre du fonds de solidarité, pour les projets de travaux de réfection des murs suivants :

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
SOLLICITE une subvention sur des travaux :

- De réfection des murs pour un montant total de 2 303 ,54 € HT.
- D'amélioration du réseau électrique à l'Espace Michèle Bernard pour un montant de 730,00 € HT
- Pour la désimperméabilisation du jeu de boules pour un montant de 5 733,00 € HT
- Pour le remplacement du toboggan dans le jardin public (coût du projet non-connu)

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2024,
AUTORISE Mme la maire à faire cette demande de subvention.

La maire
Céline Elie



La secrétaire de séance
Nadège Rivoire

